

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

AMENDEMENT

N ° DN261

présenté par

Mme Rabault, Mme Pic, Mme Santiago et Mme Thomin

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.